

## LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

### Une administration multi-accès

➤ **ACCUEIL DANS LES CENTRES DES IMPOTS**

Tous les jours, du lundi au vendredi, au minimum 6 heures par jour.

La liste des centres des impôts est disponible sur le site Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique contacts.

➤ **PERMANENCES ASSUREES PAR DES AGENTS DES IMPOTS DANS LES MAIRIES, MAISONS DE RETRAITE, FOYERS...**

Le détail de ces actions peut être obtenue dans chaque département auprès des directions des services fiscaux.

➤ **LE PORTAIL DE L'ADMINISTRATION FISCALE : WWW.IMPOTS.GOUV.FR**

Une offre complète de services en ligne.

➤ **IMPOTS SERVICE : 0820 32 42 52** (0,12 € la minute)

**En semaine de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h** : un agent des impôts répond en direct à toutes les questions fiscales.

➤ **LE SERVEUR VOCAL DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS : 0821 01 10 10**  
(0,12 € la minute)

Des informations sur les nouveautés fiscales, la possibilité d'effectuer un calcul simplifié de l'impôt et de commander des déclarations.